

Jean Gagnon avec beaucoup d'intelligence et de dévouement, a prouvé qu'un chemin était praticable.

Je suis heureux de profiter de cette circonstance pour rendre un témoignage public à l'énergique curé de Beauport, M. Tremblay dont le dévouement est sans bornes pour l'œuvre de la colonisation. Sous sa surveillance, il a été ouvert, cette année, pour les voitures d'hiver, 46 milles de chemin dans la section comprise entre le lac Jacques-Cartier et Métabetchouan. La première section du même chemin, (longue de 40 à 45 milles) entre Stoncham et le lac Jacques-Cartier, avait été déblayée l'année dernière par des amis zélés de la colonisation.

Ce chemin est un artère qui donnera vie et mouvement à cette immense étendue de terres encore inculte qui se trouve en arrière des établissements au nord du fleuve St. Laurent. Nul doute, m'écrit M. Tremblay, que si le chemin était fait l'été prochain, les terres qui se trouvent en abondance sur son parcours seraient immédiatement prises et colonisées.

J'attirerai aussi votre attention sur l'importance du chemin de Kilkenny et Wexford qui se trouve être la prolongation la plus directe du grand chemin d'Effingham que le gouvernement a fait ouvrir, il a quelques années, entre les seigneuries de Terrebonne et de Lachenaie, et qui est le débouché le plus facile, pour parvenir à Montréal, pour la population des paroisses de Ste. Agathe, Ste. Adèle, St. Hippolyte, St. Calixte, St. Esprit, Ste. Sophie, New Glasgow, Ste. Anne des Plaines et St. Henri de Mascouche. Ce chemin devrait être continué depuis l'établissement de l'honorable Edouard Masson, en passant à travers les cantons Wexford et Cartier, jusqu'à la rivière Mantawa.

Le Chemin Matawin.

Je ne puis m'empêcher de mentionner de nouveau combien il serait désirable que le mouvement qui s'opère parmi les établissements de la rive nord du St. Laurent fut dirigé vers la vallée de Matawa, qui est des plus propres à la colonisation.

Le rapport aussi bien pensé que bien écrit de M. Provost, sur l'exploration qu'il a faite de cette vallée, devra certainement engager le gouvernement à continuer avec vigueur l'ouverture des chemins dans cette direction.

Comme je le disais dans mon rapport de l'an dernier, le chemin Matawin, ouvert en chemin d'hiver sur toute son étendue,

qui est de 35 $\frac{1}{2}$ milles et dont 17 $\frac{3}{4}$ milles sont parachevés, n'est pas un chemin ordinaire mais un *tronc* de colonisation. Le sol sur son parcours de même que dans ses environs est très fertile et, sur le versant ouest des Laurentides, des paroisses, à plusieurs rangs, pourraient s'y former. Pour peu que le gouvernement seconde les efforts du rév. M. Brassard, un germe puissant de colonisation y sera bientôt implanté et ses ramifications, dans quelques années, s'étendront au loin.

AUTRES CHEMINS.

Un chemin qui est important de terminer est celui de la rivière du désert, dont la longueur, à partir de l'Ottawa, est d'à-peu-près 60 milles. Il sera un débouché avantageux pour les habitants des cantons de Hull, Dasham, Low, Aylwin, Wright, Bouchette et Maniwaki, qui auront ainsi une voie directe pour communiquer avec la nouvelle capitale du Canada. Sur la partie déjà ouverte du chemin, quatre missions ont été établies par Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa. La population des cantons environnants a doublé depuis cinq ans. La qualité du sol est magnifique et les récoltes sont très abondantes. Le canton Bouchette possède 196 âmes, celui d'Aumond 200, et la population des cantons de Wright, Aylwin, Hincks et Low varie de 302 dans Hincks à 900 dans Low.

Dans le canton d'Aumond se trouve un établissement fondé par les Révérends Pères Oblats, qui travaillent avec ardeur à l'avancement de cette partie du pays.

Les résultats qui découleront de la prompt confection de ce chemin ne seront pas seulement utiles pour les colons mais encore pour la cité d'Ottawa elle-même, qui a tant d'intérêt à voir peupler de plus en plus la partie du territoire dont elle est le centre.

Il serait aussi très avantageux d'ouvrir un chemin de Maniwaki, passant par les cantons de Kinsington, Aumond et Sicotte, pour communiquer de la rivière Gatineau à la rivière du Lièvre, car, dans ces cantons et au-dessus il y a d'immenses quantités de terre excellente pour la culture.

Je vous rappellerai la nécessité qu'il y a d'adopter des mesures pour induire à s'établir dans Gaspé cette foule de jeunes gens des paroisses du bas du fleuve St. Laurent qui, tous les ans, vont chercher de l'emploi dans les pêcheries du Golfe.

Comme le remarque judicieusement M. Painchaud : " au lieu de les voir s'en